PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général à la planification écologique

MIEUX SE LOGER

La planification écologique dans les bâtiments

12 juin 2023 – Réunion de travail sur la rénovation énergétique

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Sommaire

Synthèse	3
Enjeux transversaux	20
Annexes détaillées	24

Document de travail – soumis à la concertation

Synthèse

Les chantiers de la planification écologique

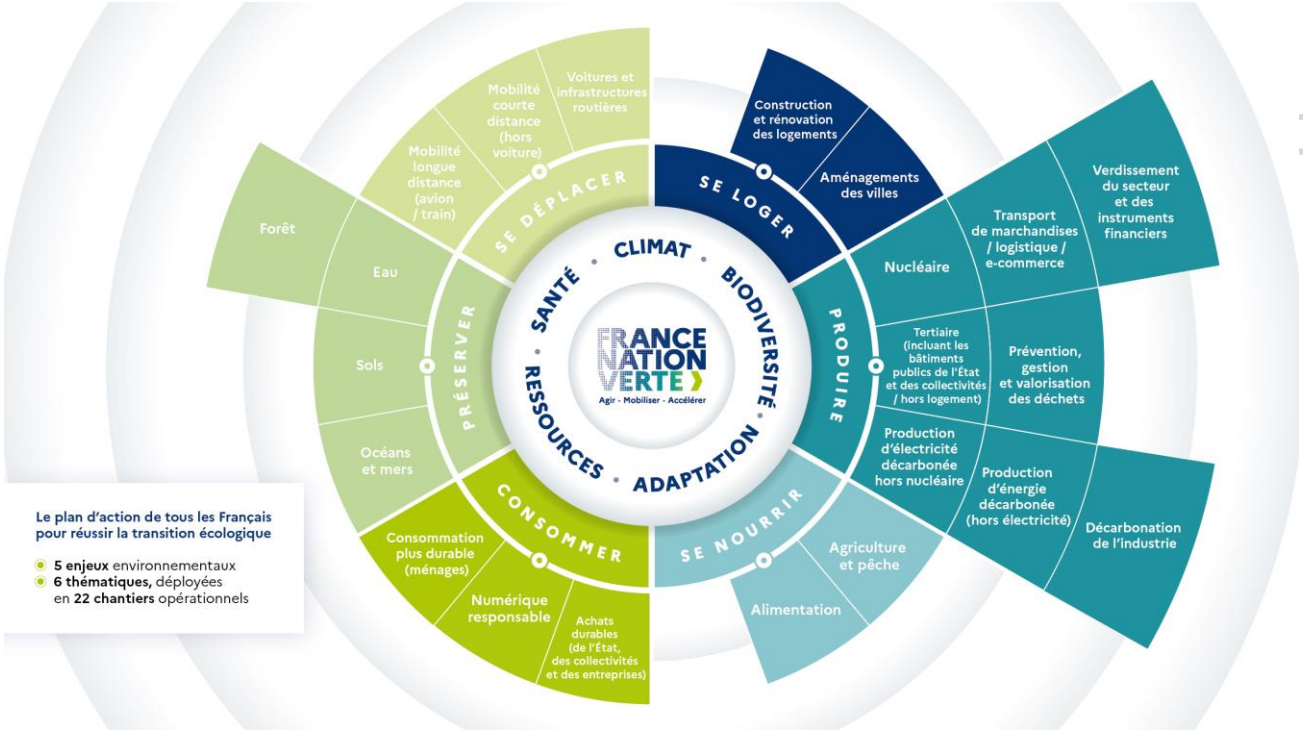

oncertation

- Financement
- Différenciation territoriale
- Emplois, formations, compétences
- Transition juste et mesures d'accompagnement
- Sobriété
- Services publics exemplaires
- Numérique et données

La nécessité d'une approche globale : l'exemple des bâtiments

Document de travail mis à la concertation

Climat

17 %

des émissions de GES en France (75 MtCO2e/an, émissions directes uniquement)

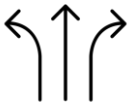

Adaptation

10M

de maisons en zone d'exposition moyenne ou forte de risque lié aux sols argileux

Ressources

51Mt

de matériaux consommés pour la construction de bâtiments chaque année

Biodiversité

2/3

De l'accroissement des surfaces artificialisées lié aux nouveaux logements

Santé

19Mds€

Coût humain et financier de la pollution de l'air intérieur

Nos émissions nationales de gaz à effet de serre (2021)

Emissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) en France en 2021 (MtCO2e)

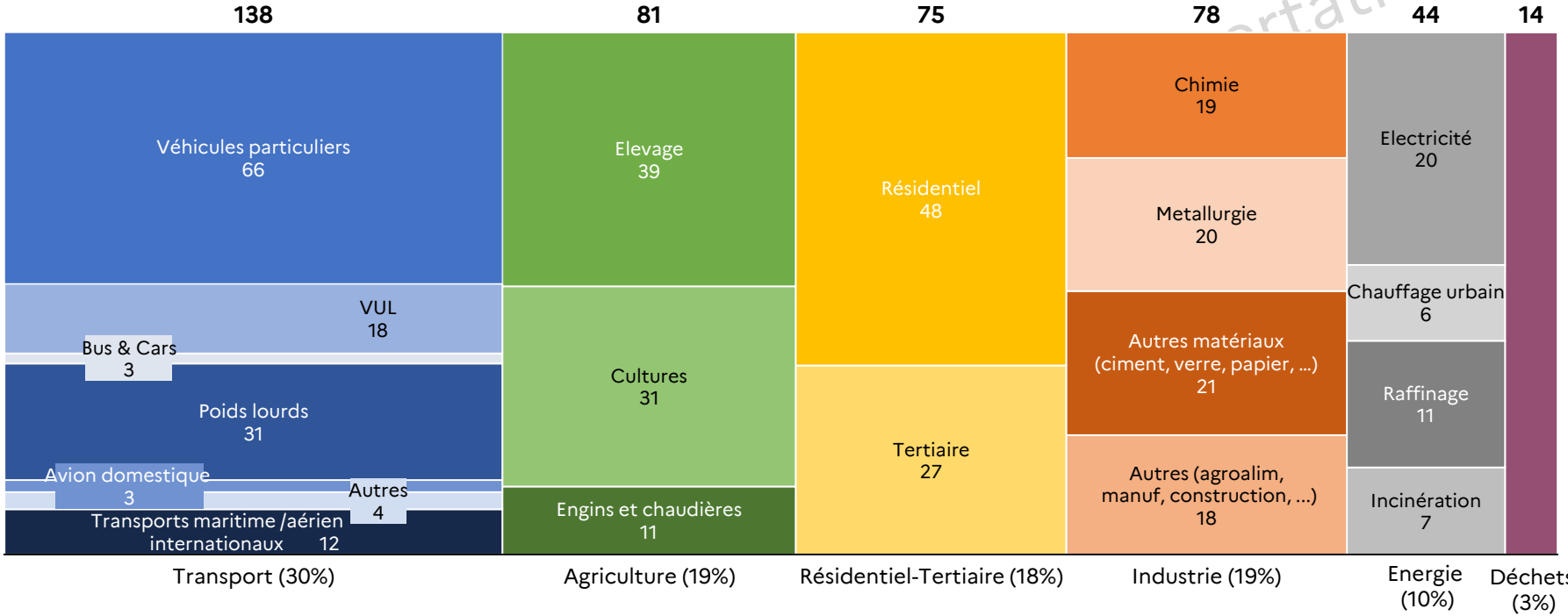

Source : CITEPA-SECTEN edition 2022, baromètre mensuel – hors UTCATF

Respect des budgets carbone sur la période 2015-2022

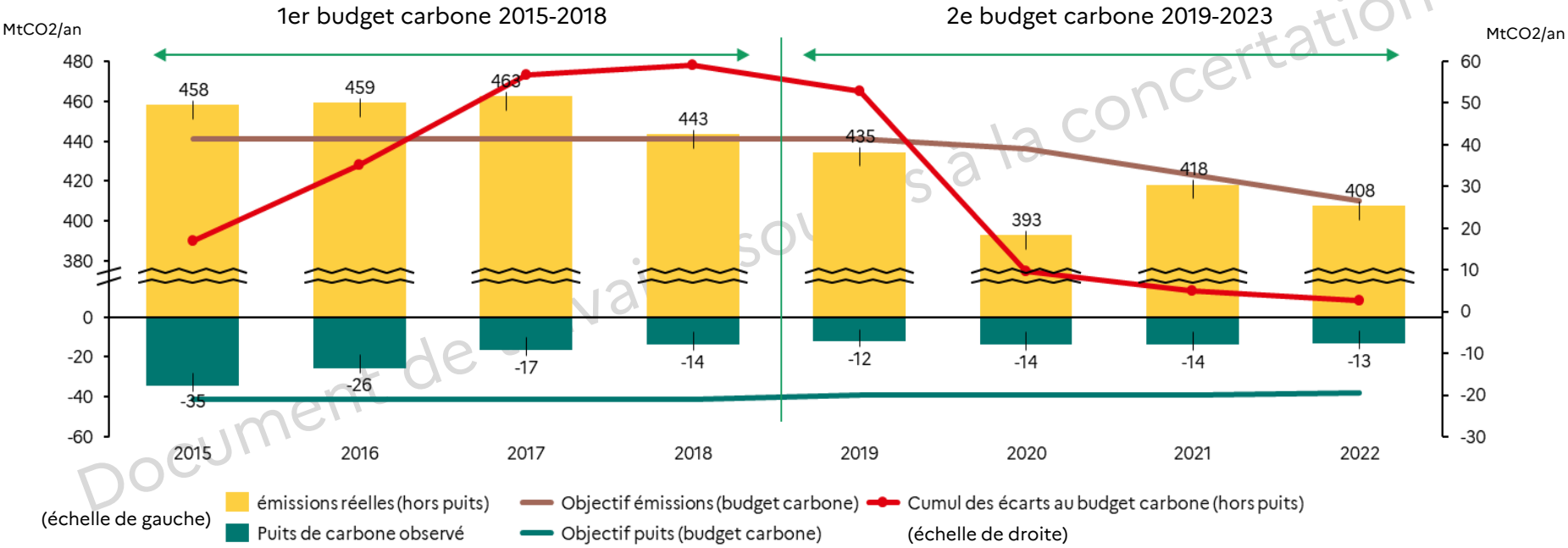

Document de travail soumis à la concertation

Le retard cumulé de la 1ère période est presque compensé par de moindres émissions lors de la 2ième période.

Source : CITEPA-SECTEN edition 2022, baromètre mensuel

Répartition de l'effort par secteur

Emissions annuelles domestiques de GES réalisées en 1990, 2019 et 2022, résultats provisoires des simulations 2030 (en MtCO2e/an)

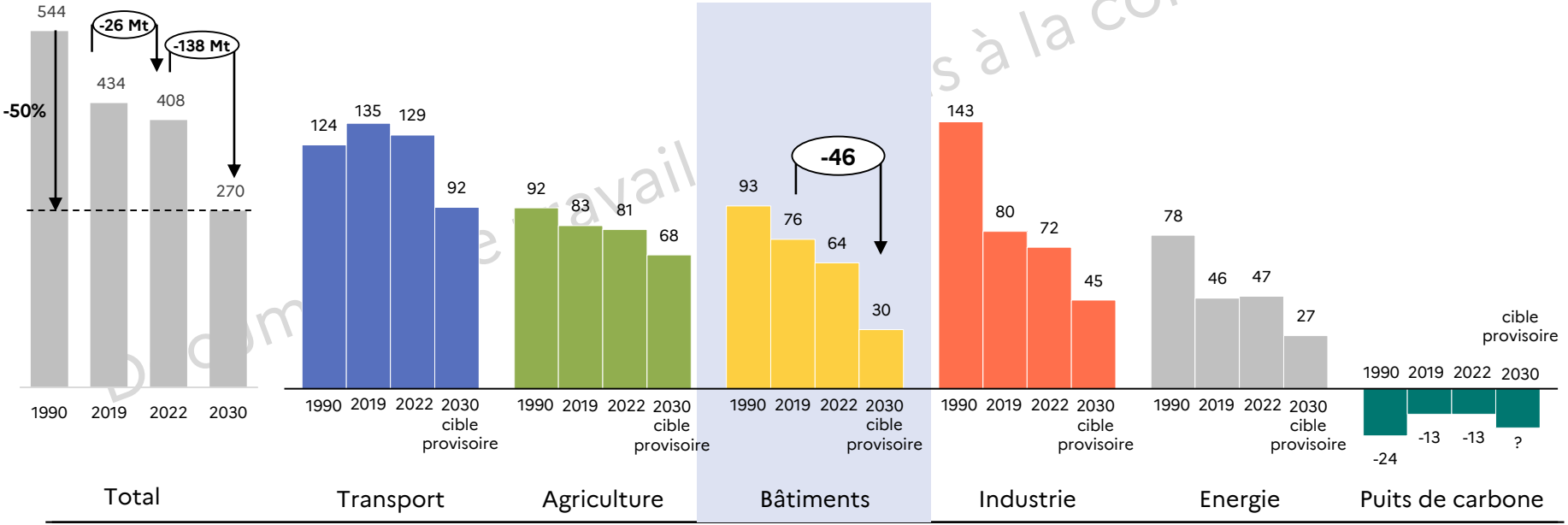

Document de travail soumis à la concertation

Sources : CITEPA ; Note : Transports hors soutes internationales

Plan d'action pour atteindre nos objectifs 2030 : un projet collectif

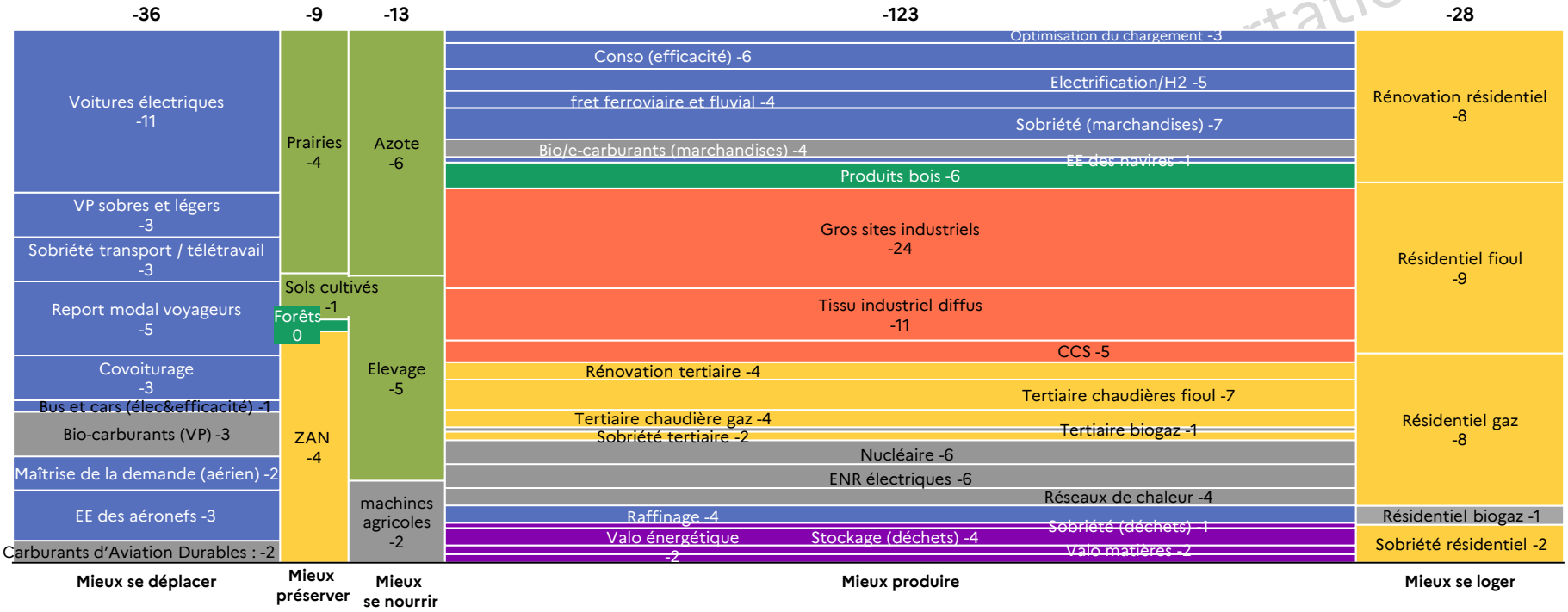

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Répartition du parc de bâtiments

soumis à la concertation

Résidentiel : 64% des émissions directes

Résidences principales : 30,0M logements
30% des passoires sont louées (hors parc social)

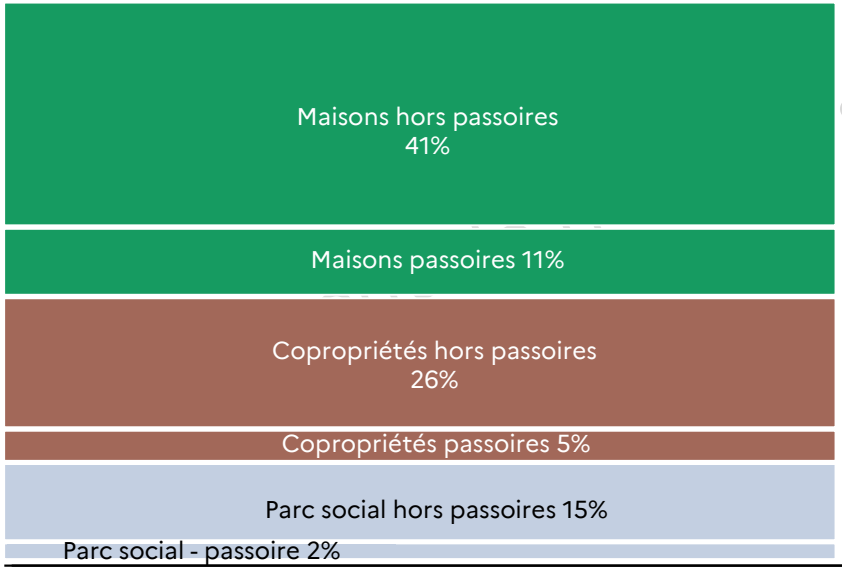

Résidences secondaires (3.7M) et vacantes (3M) : 7,7M logements

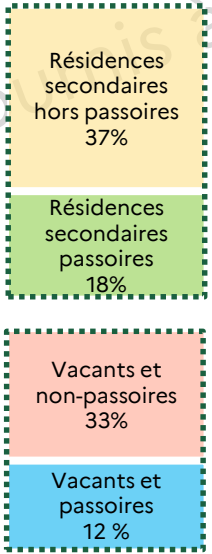

Tertiaire : 36% des émissions directes

~1000 Mm2, dont 60% du parc couvert par le DEET
(315k bâtiments)

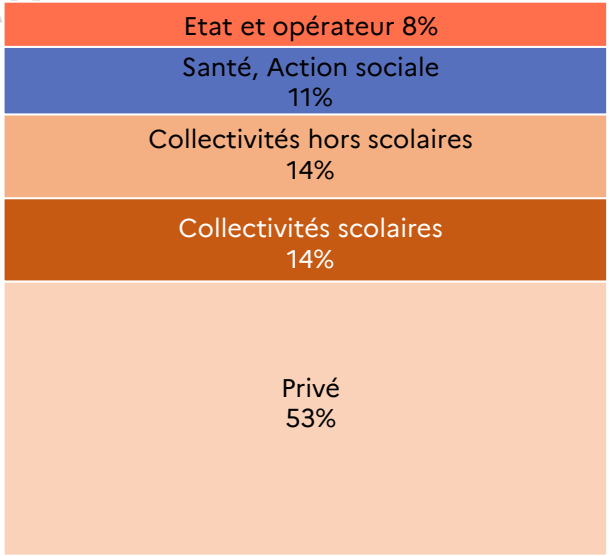

Source : ONRE, Ademe

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Bâtiments : les émissions directes (combustion fossile, gaz fluorés) des bâtiments représentent 65% des émissions du secteur

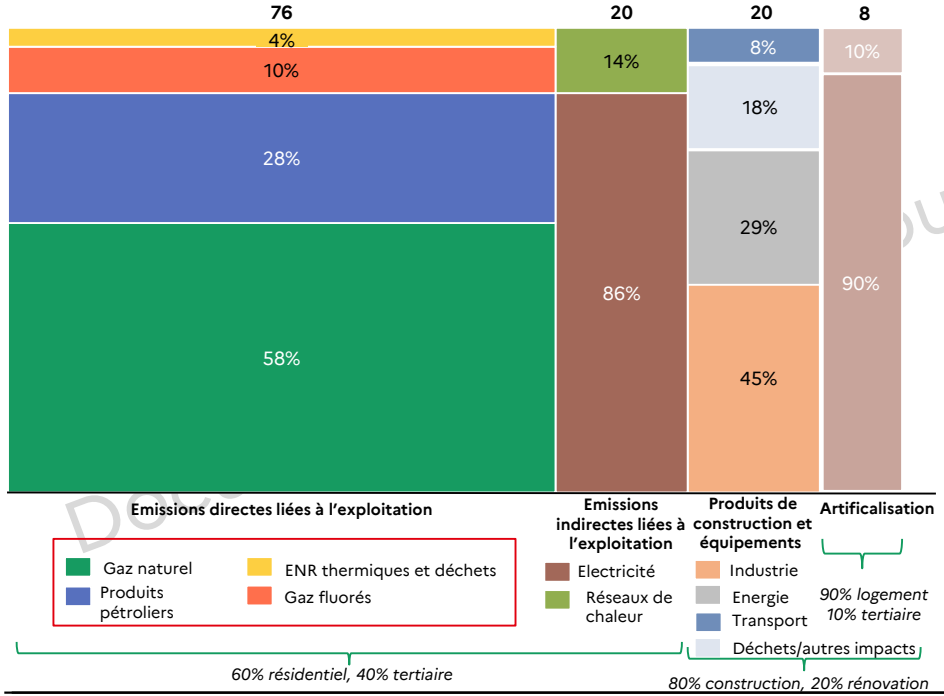

Besoin d'agir sur toute la chaîne pour baisser les émissions, y compris les produits et équipements utilisés.

- Émissions directes : -46Mt (-61%)
- Emissions indirectes : pas de cible définie directement, mais trajectoire liée à celles des secteurs industrie et énergie soit :
  - la production d'électricité et les réseaux de chaleur (-41%)
  - les produits de construction et de rénovation (-44%)
- Emissions liées à l'artificialisation (estimées à 8Mt) : -50% visés globalement en 2030 compte tenu des objectifs ZAN

Document soumis à la concertation

Emissions totales sur le territoire national liées aux bâtiments (en Mt CO2eq), chiffres CSTB 2019, estimations pour artificialisation

Cible globale pour les émissions directes : -46MtCO2 par rapport à 2019

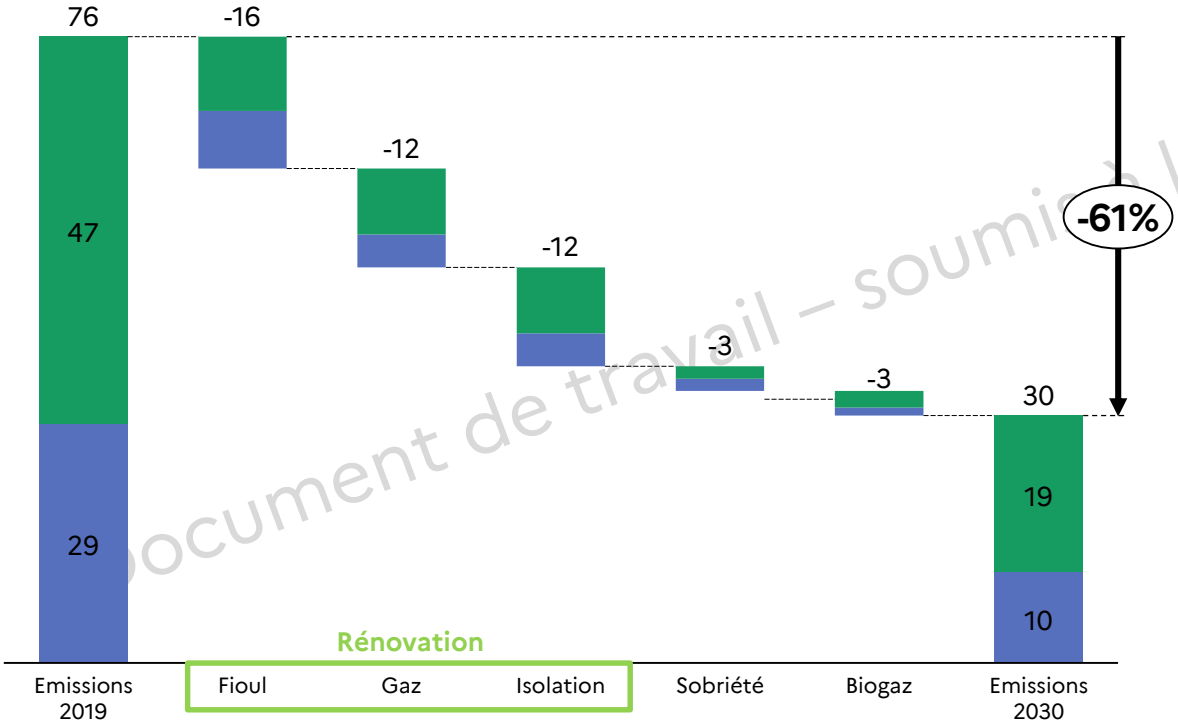

Document de travail – soumis à la consultation

Hypothèses globales :

- Suppression de 75% des chaudières fioul d'ici 2030
- Suppression d'environ 20% des chaudières gaz, remplacées notamment par des PAC (yc hybrides), des réseaux de chaleur urbain ou dans une moindre mesure de la biomasse
- Isolation ambitieuse des bâtiments, notamment les moins efficaces. Le graphique correspond aux baisses de consommations fossiles associées
- Poursuite des efforts de sobriété équivalents à ceux constatés cet hiver
- 15% de biogaz dans le réseau, qui correspond à une augmentation du biogaz produit (tous usages) de l'ordre de 50 TWh en 2030.

Décomposition indicative des différents leviers, sur la base des scenarios SFEC provisoires

Fossiles : trois axes pour accélérer les changements de vecteur

Sortie du fioul (-16 MtCO2/an)

Constats :

- Logements : en 2022, 130 000 chaudières fioul supprimées ; environ 2,8M restantes dans le parc (soit environ 12MtCO2)
- Tertiaire : en 2022, environ 3Mm2 chauffés au fioul supprimés ; en resterait environ 140Mm2 (soit 9MtCO2)

Orientations :

- Poursuivre la dynamique observée sur la base de l'interdiction des nouvelles chaudières et des aides à l'installation de modes vertueux
- Sécuriser une sortie du fioul pour les bâtiments de l'Etat à l'horizon 2029
- Travailler sur l'accompagnement du tertiaire privé et des collectivités pour accélérer la sortie du fioul

Baisse du gaz (-12 MtCO2/an)

Constats :

- Logements : en 2022, environ 83 0000 chaudières gaz supprimées ; en resterait environ 12,5M dans le parc (soit environ 27 MtCO2).
- Tertiaire : en 2022, environ 1Mm2 chauffés au gaz supprimés ; en resterait environ 470Mm2 (soit 14 MtCO2).
- Le remplacement tendanciel du parc par des chaudières THPE ne permettrait de gagner que 4Mt, insuffisant pour atteindre les objectifs (-12Mt entre 2019 et 2030)

Orientations :

- Mettre fin aux aides publiques pour les nouvelles chaudières 100% gaz
- Concerter sur les modalités pour accélérer le remplacement par des vecteurs décarbonés

Développement des énergies propres

Orientations :

- Poursuite des aides incitant au développement des systèmes décarbonés (MPR, CEE, etc.)
- Pompes à chaleur (y.c hybrides) : poursuivre la structuration de la filière déjà existante en France pour produire 1,3M d'unités en 2030
- Géothermie : mise en œuvre du plan géothermie et promotion de cette ressource
- Réseaux de chaleur : doubler le volume de chaleur livrée et le nombre annuel de logements raccordés à l'horizon 2030
- Biomasse : concentrer les aides sur les systèmes les plus performants

Document de travail - soumis à la concertation

Logements privés : 4 priorités, 6 leviers

Objectifs :

- Baisse GES : -28Mt
- Réduire la précarité énergétique : - 60% de passoires
- Maintien de l'offre locative
- Baisse consommation énergie

6 leviers

1. **Sobriété**
2. **Changement de chaudières**
3. **Isolations profondes**
4. **Accompagnement**
5. **Meilleur ciblage (passoires, fossiles, accompagnement des précaires)**
6. **Meilleurs contrôles et mesure de l'impact**

Déclinaison concrète

1. Pérennisation des efforts du plan sobriété (T° consigne, pilotage, indiv. frais chauffage), sensibilisation en continu
2. Dispositions réglementaires et incitatives (mise en place d'un pilier « efficacité » centré sur les modifications de chauffage, hors passoires), développement des énergies décarbonées
3. Meilleure incitation à la rénovation performante, le cas échéant par étapes (mise en place d'un pilier « performance »), mise en place des circuits de distribution adaptés
4. Montée en puissance du guichet et de l'accompagnateur Rénov', fiabilisation et harmonisation du DPE et de l'audit
5. Développement du « aller vers » par une meilleure utilisation des bases de données (BNDB, chèque énergie, etc.), ciblage à la fois des aides et de l'accompagnement, mobilisation du secteur privé (banques…), des collectivités et opérateurs
6. Mesure de la qualité des travaux (tests d'étanchéité, etc…), renforcement de la lutte contre la fraude, suivi d'indicateurs standardisés

Document de travail - soumis à confidentialité

Logement social : une accélération de la rénovation

Une augmentation des logements rénovés permettrait d'améliorer l'habitat et réduire de 60 % les émissions de GES sur 2019-2030

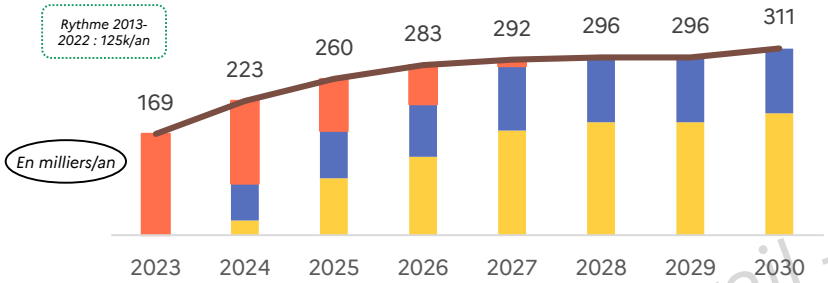

Les besoins d'investissements annuels estimés à date passeraient de 3,5 Md€ en 2022 à 7,5 Md€ en moyenne sur la période 2023-2030

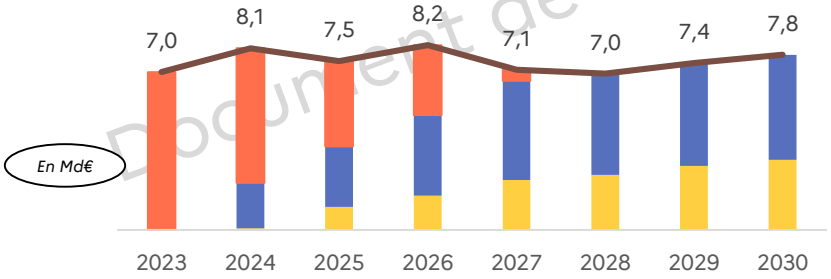

Cette trajectoire globale théorique devra être adaptée aux bailleurs, financée et suivie à travers le temps

Hypothèses sous-jacentes

- *Rénover l'ensemble des passoires d'ici 2028, qui deviennent ≥ C (85% des passoires chauffées au fioul ou gaz changent de vecteur ; 60% des logements sociaux sont chauffés au gaz à date)*
- *Passer tous les E fossiles en B entre 2027-2030*
- *Changer les vecteurs d'énergie des C et D à partir de 2026*
- *Rénover le reste pour que l'ensemble du parc soit ≥ B en 2050, post 2030*

Travaux en cours

- **Concertation et déclinaison par bailleur des trajectoires de rénovation avec une logique *bottom-up***
- **Etude des solutions de financement, en mobilisant les différents outils de façon adaptée aux différentes situations**
- **Mise en place un cadre de pilotage des objectifs** de rénovation de chaque bailleur

Document de travail – soumis à concertation

Tertiaire privé : mise en œuvre du décret tertiaire

Constat

- 53 % des surfaces assujetties (800 000 locaux) au décret tertiaire ont fait l'objet de déclarations dans OPERAT fin 2022 : travail d'identification des non-répondants et relances en cours
- Manque de visibilité quant à l'atteinte des objectifs 2030
- Besoins d'investissements moyens annuels d'ici à 2030 pour atteindre les objectifs : environ 15 Md€ contre 3-4 Md€ aujourd'hui

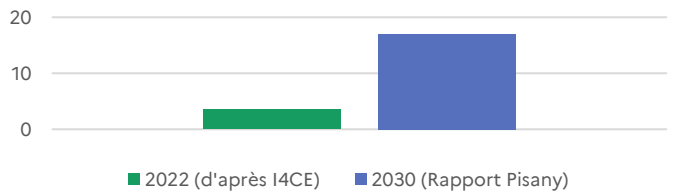

- Travail de place en cours sous l'égide de l'institut de la finance durable (IFD) sur les opportunités d'investissement

Une priorité : la bonne mise en œuvre du décret tertiaire

Travaux en cours

- Définition et renforcement des sanctions en cas de non-déclaration et de non-atteinte d'objectifs
- Poursuivre les travaux sur les modalités de suivi et accompagnement pour le parc non soumis au DEET (<1000m2)
- Poursuivre les travaux associant le secteur financier pour mobiliser les financements privés vers la rénovation

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Bâtiments de l'Etat : un cadre ambitieux qui implique de réaliser à la fois des économies d'énergie et une baisse des gaz à effet de serre

Des textes réglementaires centrés sur les économies d'énergie, impliquant ainsi des réductions de GES

- Réduction de la consommation finale d'énergie de **-40% en 2030** et **-60% en 2050** par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à l'année 2010 ou atteinte d'un niveau de consommation en valeur absolue [DEET]
- Rénovation **d'ici 2030** de 15% des bâtiments se situant dans les bâtiments les moins performants du parc **en cours de discussion** [directive sur la performance environnementale des bâtiments]
- Rénovation de l'ensemble des logements considérés comme des passoires thermiques (G à E) **d'ici 2034** [loi climat et résilience]
- Rénovation **d'au moins 3 % du parc par an** à un niveau BBC de rénovation [objectif *nearly zero energy building* (NZEB) de la directive efficacité énergétique en cours de discussion]
- Sortie des chaudières au fioul **d'ici 2029** sauf exceptions [circulaire services publics écoresponsables]

98 millions de m² dont 23 M pour les bureaux et 18 M pour le logement

16 Twhef/an **2,6** MtCO2/an

10 Md€ par an de financement dont 450 M€ pour la rénovation énergétique

Une trajectoire illustrative de rénovation des bâtiments cohérente avec les objectifs réglementaires nécessiterait des investissements jusqu'à 4 à 5 Mds€/an

Gains de performance énergétique : +46% en 2030 et +73% en 2050 par rapport à 2023

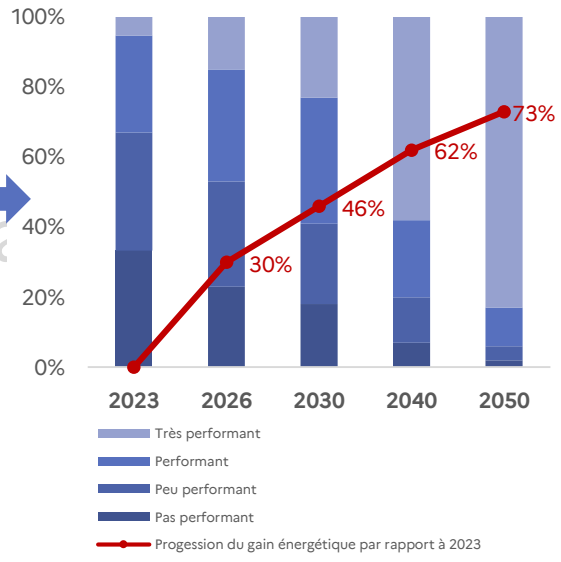

Gains de gaz à effet de serre : -1,9 MteqCO2/an d'ici 2050 et -1,06 MteqCO2/an d'ici 2030

-41 % d'émissions de GES d'ici 2030 sans changement de vecteurs

-53 %* d'émissions de GES d'ici 2030 avec sortie des chaudières au fioul en 2030

-61 %* d'émissions de GES d'ici 2030 avec, en plus de la sortie du fioul, le remplacement de 20% des chaudières gaz

* chiffrages préliminaires à préciser dans le cadre d'un scénario en cours d'élaboration par le CEREMA.

Les classes présentées ci-dessus sont élaborées selon deux critères (i) état général du bâtiment et (ii) consommation énergétique.

Construction neuve de logements

Nécessité de bâtir un consensus territorialisé sur le nombre de logements neufs nécessaires pour satisfaire le besoin de logement, notamment en zone tendue

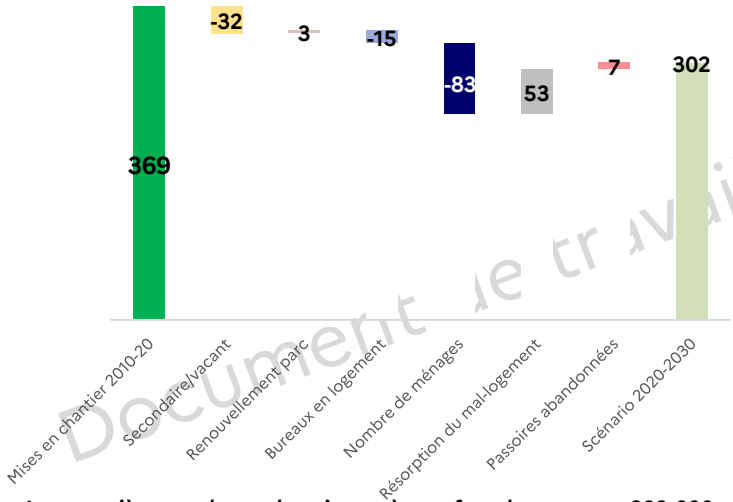

Les premières analyses aboutissent à une fourchette entre 302 000 et 360 000 logements neufs par an sur la période 2020-2030. Cet agrégat national masque de fortes disparités locales et nécessite d'être territorialisé.

Pour que le maintien d'un rythme suffisant de constructions neuves soit compatible avec nos objectifs environnementaux, il faut agir aussi :

- **Sur la maîtrise de l'artificialisation** (encouragement au logement collectif, densification renaturation, réhabilitation, renouvellement urbain), pour rester cohérent avec la division par deux du rythme d'artificialisation en 2030.
- **Sur les émissions associées aux matériaux et équipements** : Les émissions territoriales liées à la construction neuve représentent 16Mt, il est possible de les réduire de 8Mt en agissant aussi sur la décarbonation de la fabrication des matériaux (cf. industrie)

Travaux en cours dans le cadre des suites du CNR logement

Document de travail – soumis à la confidentialité

Filière : une mobilisation massive est nécessaire

La tendance est déjà à l'accélération des rénovations et de l'entretien dans le secteur de la construction

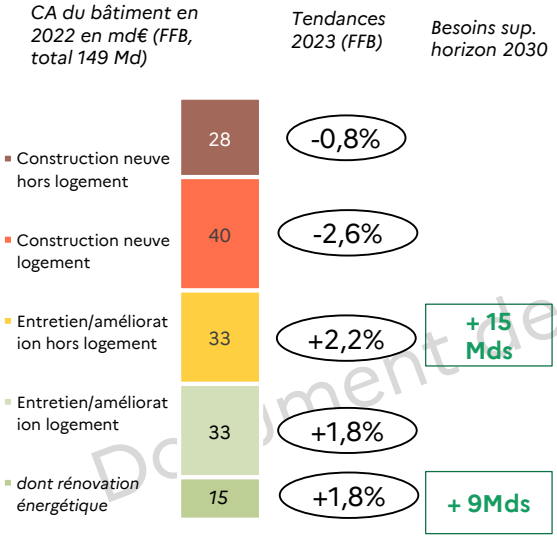

Qualité : les professionnels doivent monter en compétences sur la rénovation performante

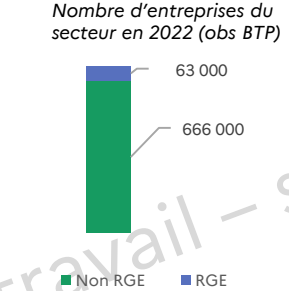

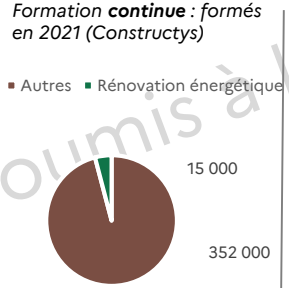

Trajectoire possible pour permettre un x4 du nb d'entreprises RGE

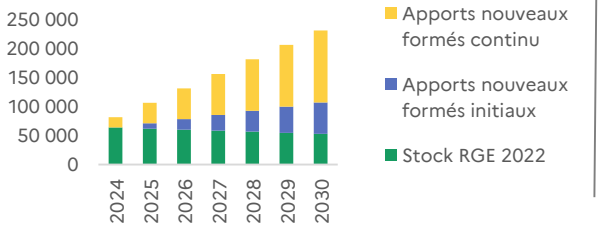

Quantité : les besoins de main d'œuvre seront élevés à l'horizon 2030 pour tous types de travaux

Le secteur a perdu 80 000 emplois enre 2009 et 2019.

Min. +200 000
ETP en rénovation nécessaires en 2030 par rapport à 2019 selon France Stratégie (scénario BC 2020), départs et retraites pris en compte

Niveau de tension par département pour les ouvriers qualifiés (DARES)

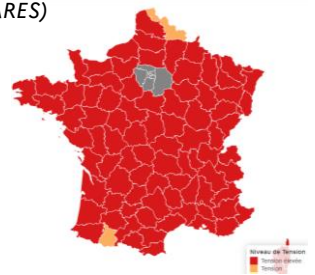

Document de travail – soumis à la concertation

Enjeux transversaux

Une forte tension sur la biomasse dès 2030

Une offre de biomasse incertaine à l'avenir, à intensifier…

… Pour répondre à une demande croissante, sur 3 fronts et faisant appel à des ressources communes

Ressources existantes

?
MtMS/an
Objectif 0

- Impact du CC sur les rendements?
- Capacité à irriguer?
- Adaptation forestière?
- Artificialisation (~-2MtMS)
- *Réallocation de 9MtMS (effluents d'élevage, résidus agricoles, bio-déchets)*

Nouvelles ressources

~30
MtMS/an ?

- Cultures intermédiaires (~16MtMS,dont ~6 CIVE)
- Haies (~2,5MtMS surtout existantes)
- Forêt (+10MtMS)
- *sous condition de tenue de nos objectifs ambitieux*

Souveraineté

~9
Mt/an importées aujourd'hui

- Autonomie protéique (tourteaux, soja grains):4MtMS
- Viande et Poissons: 1Mt
- Fruits et légumes : 1Mt
- Bio-carburants : 1.7Mt
- Bois-énergie : 1.3Mt
- *A régimes alimentaires inchangés*

Plus de bio-énergies

>30
MtMS/an en 2030

- Industrie: +15/+50TWh
- Transport : +20/+30TWh
- Bâtiments: -5/+40TWh
- Electricité: +15TWh
- RCU : +6/+12TWh

Plus de puits de carbone

~5
MtMS/an en 2030

- +6.4MtCO2 dans les produits bois
- -2MtCO2 : baisse du puits forestier (en raison de la hausse des prélèvements)
- +1.5MtCO2 vers les sols agricoles (hors arrêt du déstockage prairies)

Usages non énergétiques

~3
MtMS/an en 2030

- Bio-chimie

Document de travail soumis à consultation

Biogaz – atteindre la cible de 15% de biogaz dans les réseaux nécessitera des efforts très importants

Ressources mobilisables pour la production de biogaz à l'horizon 2030

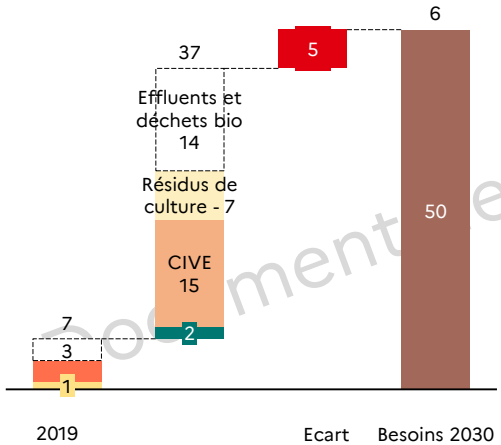

Orientations associées

- Nécessité de mobiliser fortement les effluents d'élevage et les CIVE pour répondre au développement des installations de production sans créer de conflit sur les ressources
- Besoin également de commencer à développer la pyrogazéification (aides CAPEX à prévoir), dans une part qui restera toutefois limitée à l'horizon 2030
- Privilégier l'injection du biogaz dans les réseaux, afin de valoriser au mieux cette ressource
- Equilibre entre grandes er petites installations à affiner (coût, acceptabilité, proximité à la ressource biomasse et au réseau de gaz).

Enjeux économiques

- Cout de production du biogaz : 80 et 120€/MWh selon la taille dont 60% pour l'agriculture (achat de biomasse), contre 45€ pour le gaz naturel + coût du carbone
- Soutien budgétaire 2021: ~ 230M€/an pour l'injection (tarif d'achat sur 15 ans), sera amené à augmenter fortement
- Equilibre entre soutien budgétaire et mécanisme des certificats d'incorporation à affiner

Document de travail soumis à la co

Enjeux de bouclage électricité en 2030

Résultats provisoires dans l'attente des simulations RTE en puissance

Document de travail – soumis à la concertation

Trajectoire de consommation d'électricité issue des trajectoires sectorielles (TWhe)

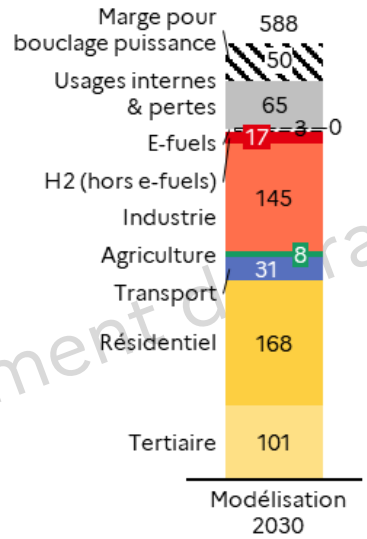

Production d'électricité projetée en 2030 selon deux scénarios (Twhe)

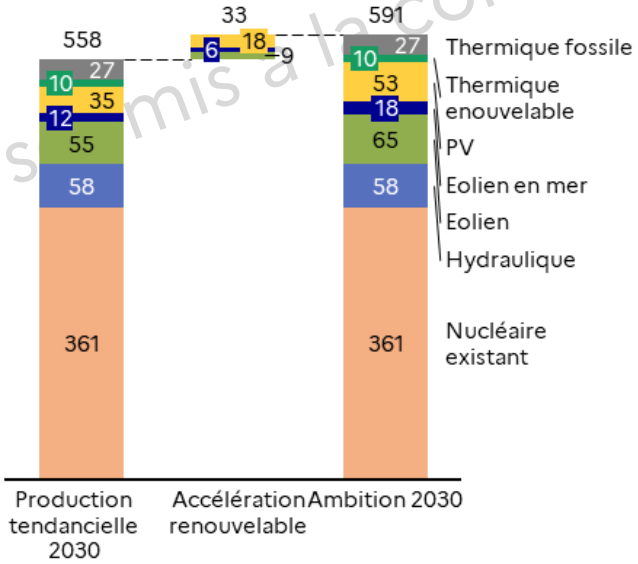

Note: trajectoires de demande sur la base des travaux en cours sur les scénarios SNBC ; la production tendancielle 2030 est basé sur la prolongation des rythmes constatés sur l'éolien et le solaire, et sur une projection de 4GW d'éolien offshore en service

Annexes détaillées

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Emissions annuelles directes de GES : une décroissance à accélérer

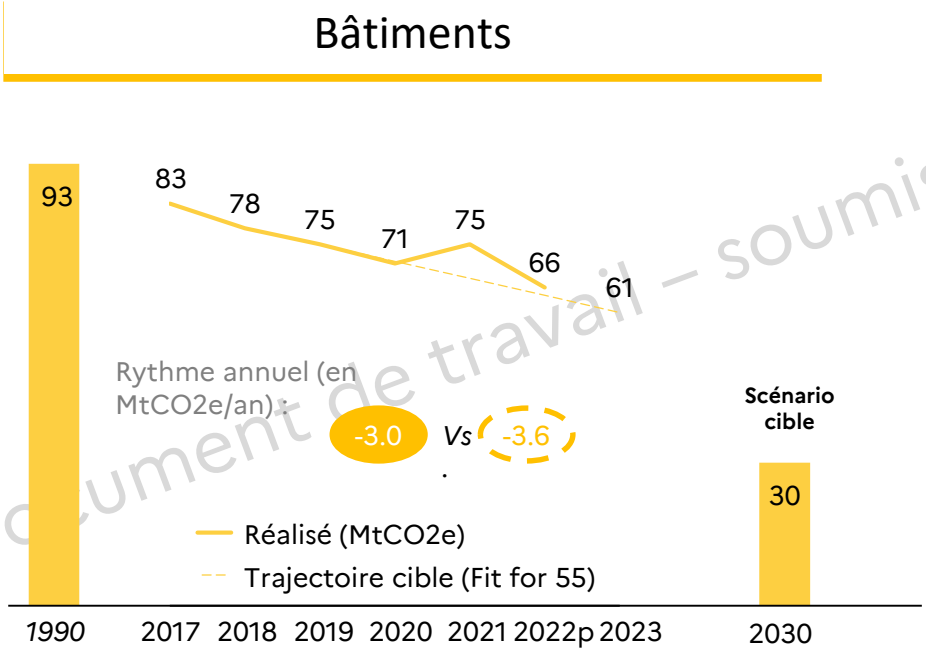

Document de travail – soumis à la concertation

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Evolution indicative de la consommation d'énergie d'ici 2030

Bilan énergie du secteur résidentiel et tertiaire, actuel et cible selon le scénario provisoire (énergie finale, TWh)

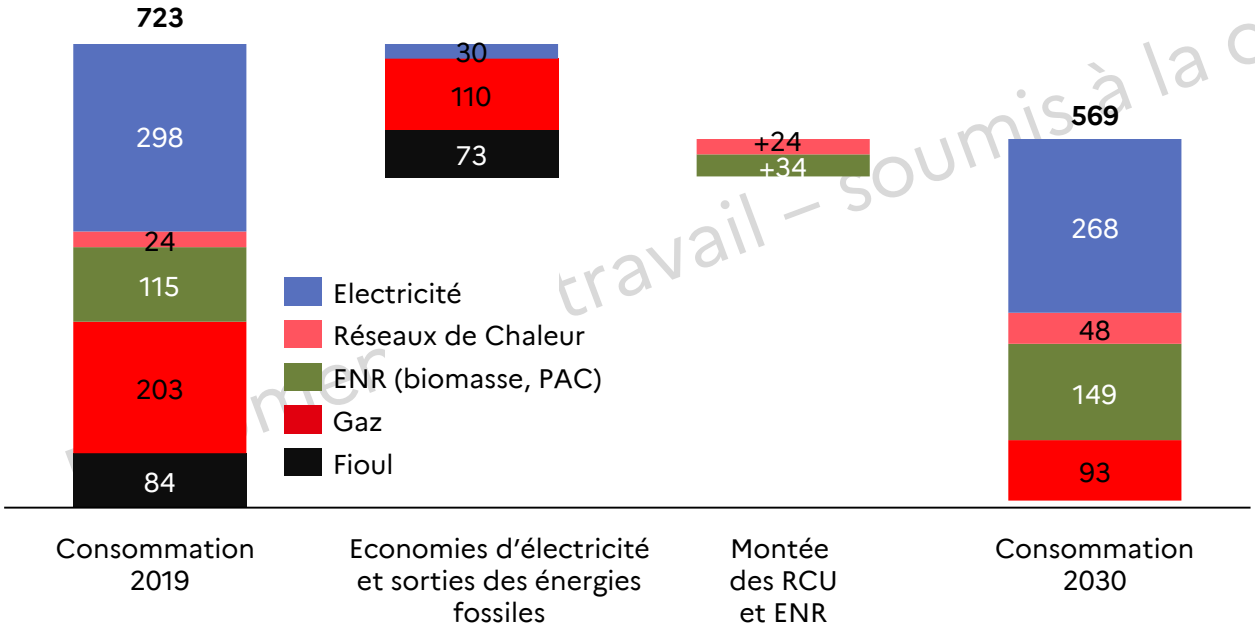

travail – soumis à la concertation

- Le secteur représente 47% de la consommation finale de tous les secteurs aujourd'hui
- Décarbonation possible *via* notamment les réseaux de chaleur et la chaleur renouvelable
- Enjeu de baisse globale des consommations pour sécuriser notre approvisionnement énergétique (réseau électrique, biomasse, etc.) et permettre à plus long terme l'atteinte de la neutralité carbone.

1. Sortie des fossiles

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sécuriser la fin des énergies fossiles : fioul

Constats
- Logements : en 2022, environ 130 000 de chaudières fioul ont été supprimées, sur plus de 3 millions (soit environ 12MtCO2). Au rythme actuel, il faudrait plus de **20 ans** pour sortir du fioul dans le résidentiel privé.
- Tertiaire : en 2022, environ 3Mm2 chauffés au fioul ont été supprimés et il en resterait environ 140Mm2 (soit 9MtCO2). Au rythme actuel, il faudrait **40 ans** pour sortir du fioul.
- Une dépendance aux importations de pétrole brut (près de 40 Mt en 2021) auprès de quelques pays exportateurs (Kazakhstan, Etats-Unis, Libye, Algérie)

Objectif : supprimer 75% des chauffages fioul d'ici 2030

	Tertiaire	Résidentiel
Nouvelles chaudières (flux)	• Interdiction des nouvelles chaudières au fioul depuis juillet 2022 • Suppression de tout soutien CEE pour les nouvelles chaudières fioul	• Interdiction des nouvelles chaudières au fioul depuis juillet 2022 • Suppression de tout soutien MPR pour les nouvelles chaudières fioul
Parc de chaudières (stock)	• « Coup de pouce chauffage » CEE • Suppression pour les bâtiments de l'Etat en 2029 (services publics écoresponsables) • Couplage des obligations du décret tertiaire avec la question des vecteurs d'énergie	• « Coup de pouce chauffage » CEE pour changement chaudière au fioul • Pilier « efficacité » de MPR pour orienter les ménages vers le remplacement des chaudières fioul et gaz, lorsqu'ils ne sont pas situés dans des passoires

Document de travail mis à la

Mesures existantes

Pistes de travail et travaux en cours

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sécuriser la fin des énergies fossiles : gaz

Constats
- Logements : en 2022, environ 83 0000 chaudières gaz ont été supprimées et il en resterait environ 12,3M dans le parc (soit environ 27 MtCO2).
- Tertiaire : en 2022, environ 1Mm2 chauffés au gaz ont été supprimés et il en resterait environ 470Mm2 (soit 14 MtCO2).
- Il existe de nombreuses solutions alternatives : raccordement de logements aux réseaux de chaleur, PAC dont géothermiques (possible sur 85% du territoire).
- Même en activant tous les leviers, l'atteinte des objectifs 2030 n'est pas possible sans la suppression d'une part du parc de chaudières gaz
- Le verdissement progressif du gaz ne remet pas en cause ce constat, d'autant qu'à long terme la contrainte sur les ressources biomasse conduira à allouer le gaz renouvelable à des secteurs plus difficiles à décarboner

Objectif : accélérer la sortie du gaz pour remplacer environ 25% du parc actuel

	Tertiaire	Résidentiel
Nouvelles chaudières (flux)	• Pas de mesures nouvelles • Concertation sur les nouvelles chaudières à gaz	• Suppression de tout soutien MPR pour les nouvelles chaudières • Concertation sur les nouvelles chaudières à gaz
Parc de chaudières (stock)	• Coups de pouce chauffage CEE • Accélération pour les bâtiments de l'Etat	• Coups de pouce chauffage CEE • Pilier « efficacité » de MPR pour orienter les ménages vers le remplacement des chaudières fioul et gaz, lorsqu'ils ne sont pas situés dans des passoires

- Accélérer le développement des réseaux de chaleur et le raccordement des logements
- Soutenir le développement accéléré d'une filière PAC – y compris hybrides - en France

Document de travail - soumis à la c

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Structuration d'une filière PAC en France pour permettre un remplacement soutenable et pérenne des chaudières fossiles

Il conviendra de s'appuyer sur le développement récent du marché des PAC pour structurer une filière et le dynamiser

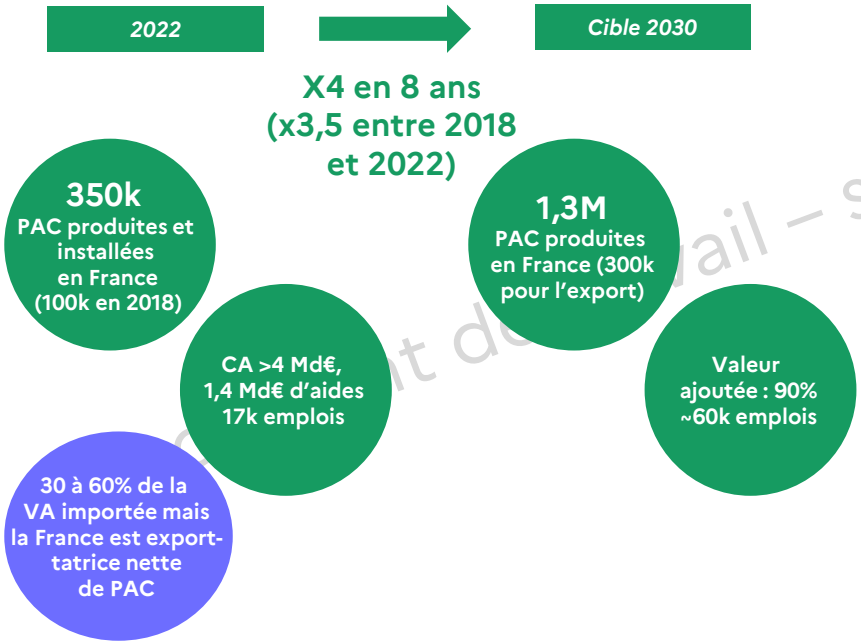

Il faudra agir simultanément sur l'offre et la demande nationale de PAC pour sortir progressivement des chaudières fossiles

Pistes de travail

Volet demande :

- Conditionnement des aides publiques à l'empreinte environnementale des PAC
- Application des critères prévus dans le cadre du NZIA pour les PAC (*cf.* PJL industrie verte : commande publique)
- Mesures sur la sortie des fossiles

Volet offre en trois piliers : formation, innovation et industrialisation

- Formation : formation initiale et reconversion des installateurs/mainteneurs de chaudières fossiles
- Innovation : travail de relocalisation des composants clé pour les PAC (compresseurs, échangeurs)
- Industrialisation : mobilisation des outils de réindustrialisation verte de la France (France 2030, Bpifrance, PJL industrie verte)

ment de travail – soumis à la concertation

2. Résidentiel

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cible pour les émissions directes des logements

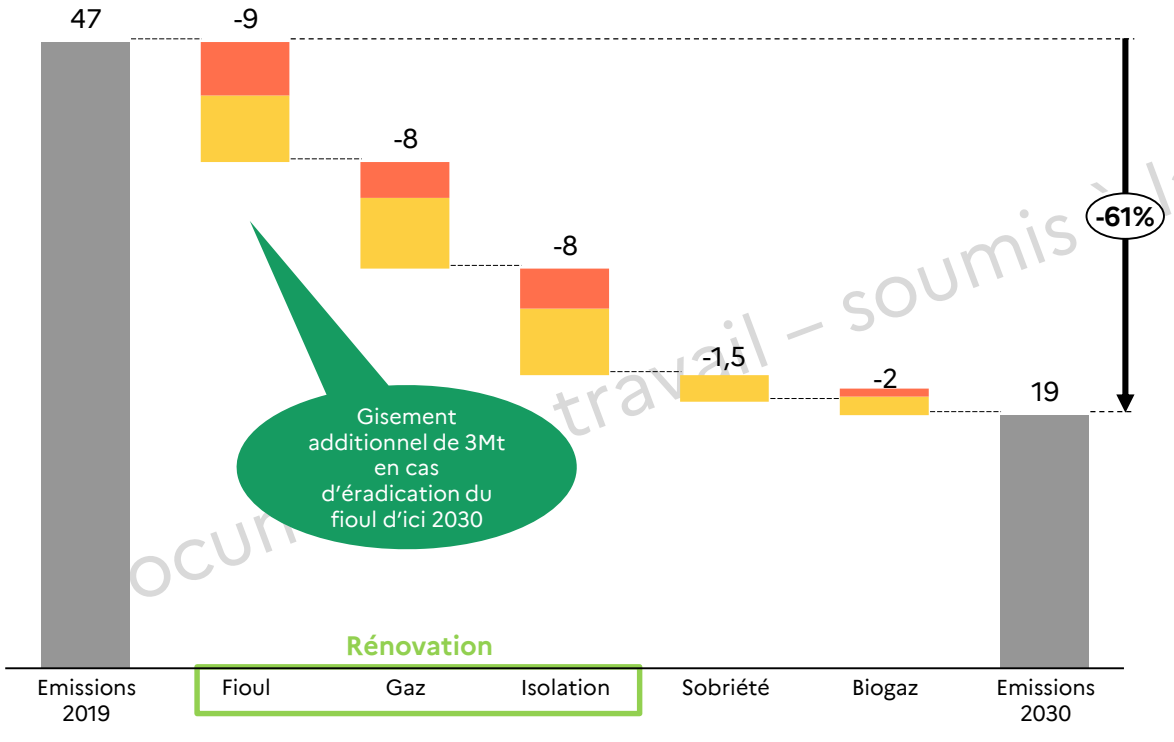

Hypothèses globales :

- Suppression de 75% des chaudières fioul d'ici 2030
- Suppression d'environ 20% des chaudières gaz, remplacées par des PAC (yc hybrides, des RCU ou dans une moindre mesure de la biomasse). Concertation en cours sur les modalités.
- Isolation ambitieuse en priorisant les passoires, environ 65TWh économisés pour l'usage chauffage toutes énergies confondues
- Poursuite des efforts de sobriété équivalents à ceux constatés cet hiver
- 15% de biogaz dans le réseau

ocument de travail – soumis à la concertation

Décomposition indicative des différents leviers, sur la base des scenarios SFEC provisoires

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rénovation des logements : financements existants en 2022 (en Md€)

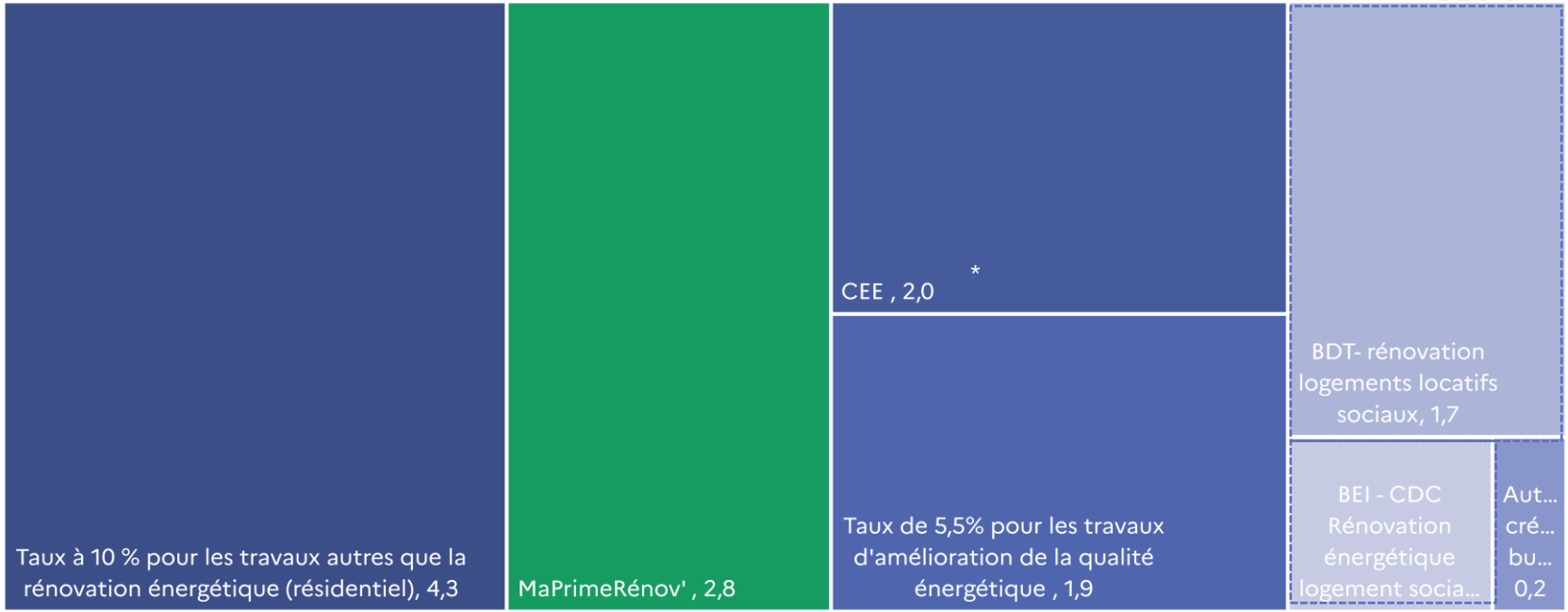

** L'évaluation présentée pour les CEE est indicative, car fluctue fortement selon les années et est estimée à partir du prix de marché des CEE*

Source : SGPE, données issues de sources variées, tous les financements ne sont pas à mettre sur le même plan (subventions budgétaires, dépenses fiscales de TVA, prêts, etc.)

2a. Résidentiel privé

Des financements publics et privés pour les travaux mobilisés dès 2024

La réalisation de la trajectoire ambitieuse nécessite un investissement annuel moyen total de 24 Md€ sur 2024-2030, avec un reste à charge qui serait de l'ordre de 14 Mds€

~2Mds à date	CEE	Augmentation des CEE possible à partir de 2025 (dernière année de la P5) ou pour la P6. Consultations et travaux à engager.
~3Mds à date	MPR Piliers efficacité et performance	Besoin supplémentaire d'aides publiques en volume. Montant estimé à +1,6 Md€ en 2024 pour atteindre les objectifs de montée en charge du pilier performance (hypothèse d'une enveloppe constante sur pilier efficacité). Evaluation provisoire, discussions en cours sur les modalités de financement.
~10Mds à date	RàC : - Crédit bancaire - Éco-PTZ - Autofinancement	25% des rénovations sans aide en 2020 selon l'enquête TREMI, mais borne haute si on souhaite encourager des rénovations performantes. La plupart des ménages a recours à du crédit bancaire aidé ou non (éco-PTZ, +1 Md€ en 2022) ainsi qu'à l'auto-financement (assis sur des dépôts bancaires >800 Md€).

Document de travail - Soumis à la confidentialité

Sources : Tremi, Banque de France, modélisations

Un accompagnement performant

Un plan de montée en charge de l'accompagnement pour les prochaines années doit être établi et piloté

Espace Conseil France Rénov'

> Porte d'entrée du ménage

- 450 guichets aujourd'hui
- Concertation avec les collectivités locales pour consolider les deux dispositifs Energie et Habitat existants, développer des missions (repérage, aller-vers), et viser une contractualisation Etat-Territoires unique sur le sujet
- Objectif de disposer d'un guichet par EPCI à l'horizon 2025 (soit environ 1200).

Mon Accompagnateur Rénov'

> Suivi sur tout le parcours

- 700 opérateurs, 3 000 personnes et 62 000 accompagnements en 2022 via réseau historique France Rénov' et ANAH
- Ouverture prochaine de la procédure d'agrément
- Programme CEE en cours de montage pour financer la prestation d'accompagnement sur deux ans
- A horizon 2030, besoin d'environ 7 000 à 10 000 ETP pour l'accompagnement (1 ETP = 80 accompagnements en moyenne)

Travaux en cours

- Montée en charge de l'accompagnateur
- Poursuite des travaux et expérimentations sur les opérateurs intégrés avec accompagnement inclus (yc. Sociétés de tiers-financement)

Montée en puissance de l'ANAH

Le fonctionnement de l'ANAH doit être consolidé et revu pour atteindre les objectifs du pilier Performance

- Le pilier « performance » s'appuiera sur MPRS, MPR copro et MPR réno globale
- Deux modalités d'instruction distinctes pour ces aides aujourd'hui :
  - nationale et externalisée pour MPR rénovation globale
  - par les services déconcentrés et les collectivités délégataires pour MPR Sérénité (MPRS) et MPR copro
- Enjeu de renforcement des capacité d'instruction et d'animation pour atteindre les cibles ambitieuses
- Le recours aux outils numériques doit par ailleurs permettre de mieux orienter les actions et mesurer l'efficacité des aides.

Travaux en cours

- Maintien de la dynamique sur MPRS et MPR copro, et travaux sur les leviers pour accélérer MPR réno globale en 2024
- Définition du modèle de distribution cible post 2024, en cohérence avec l'objectif de massification poursuivi
- Développement des outils numériques (par exemple mobilisation des bases DPE, audit et BDNB)
- Renforcement de la remontée d'information via un tableau de bord et un observatoire des prix (en lien avec l'ONRE)

– soumis à la concertation

Accélération des rénovations lors des « moments clefs »

Les mutations et les travaux lourds sont des moments clefs pour procéder à une rénovation profonde

Le ciblage est important pour concrétiser les travaux, qui ne sont pas nécessairement engagés même s'ils sont rentables.

Pour les logements individuels, la rénovation énergétique est judicieuse lors des ventes (plus-value fonction de l'état énergétique pour le vendeur, crédit bancaire disponible pour l'acheteur) ou de certains travaux lourds (couverture, ravalements, etc). Rôle de l'audit énergétique, déjà obligatoire pour les F et G.

Pour les copropriétés, les moments à cibler seraient ceux des travaux lourds. Le dispositif « travaux embarqués » de 2015 est très peu appliqué (à Paris, 4% des ravalements couplés à des isolations thermiques).

Travaux en cours

Les dispositifs déjà existants doivent devenir plus efficaces et être renforcés

- Dès 2024 : ciblage des mutations renforcé par une mobilisation de tous les acteurs à ces moments clés (accompagnateurs, banques, agents immobiliers, syndics)
- Réflexions à ouvrir sur des mesures plus contraignantes (aucune décision sans une concertation approfondie)
- Etudier en particulier les leviers pour mettre en œuvre le dispositif des « travaux embarqués »
- Meilleure prise en compte des travaux de rénovation dans les crédits immobiliers
- Expertiser la possibilité de modifications du code de l'urbanisme pour créer droit d'empiètement du domaine public (isoler par l'extérieur) et de surélévation aux fins de rénovation

3. Tertiaire

Cible pour les émissions directes du tertiaire (public et privé)

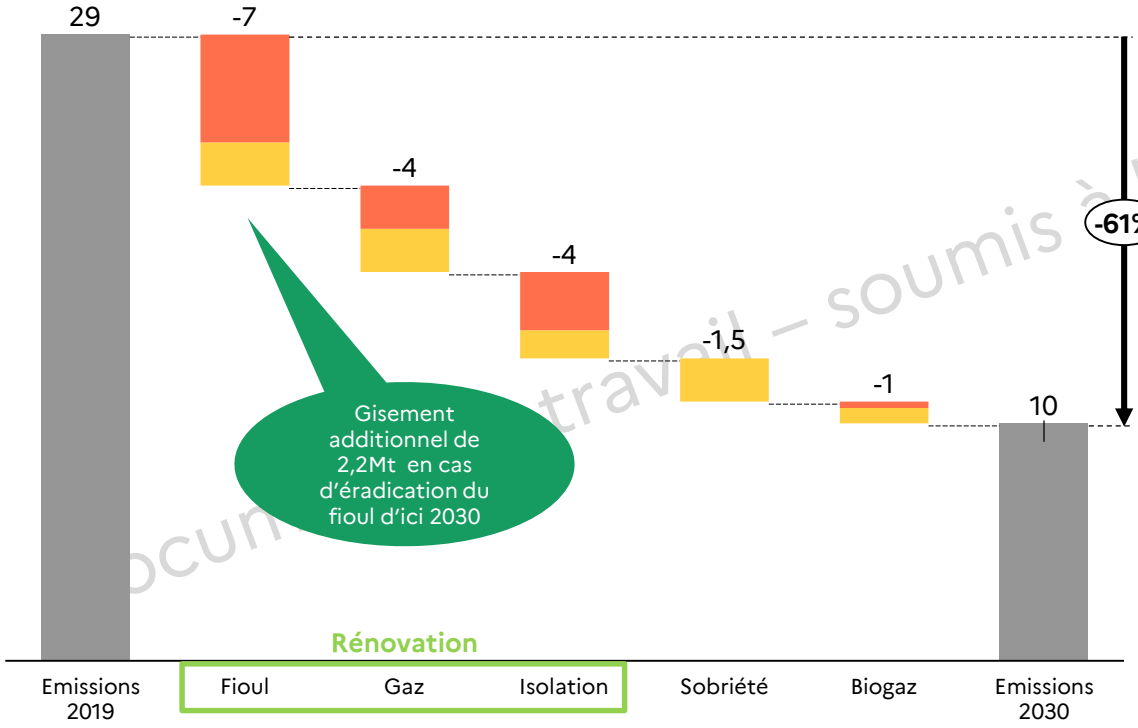

Hypothèses globales :

- Suppression de 75% des chaudières fioul d'ici 2030
- 2% du parc quitte le gaz chaque année
- Isolation et sobriété, en ligne avec les objectifs du DEET : baisse de la consommation de chauffage de -35% sur l'ensemble du parc
- 15% de biogaz dans le réseau

Tendanciel

Scénario cible

ocument de travail – soumis à la concertation

Décomposition indicative des différents leviers, sur la base des scenarios SFEC provisoires

3a. Bâtiments de l'Etat

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Estimations des investissements pour une trajectoire de rénovation des bâtiments de l'Etat

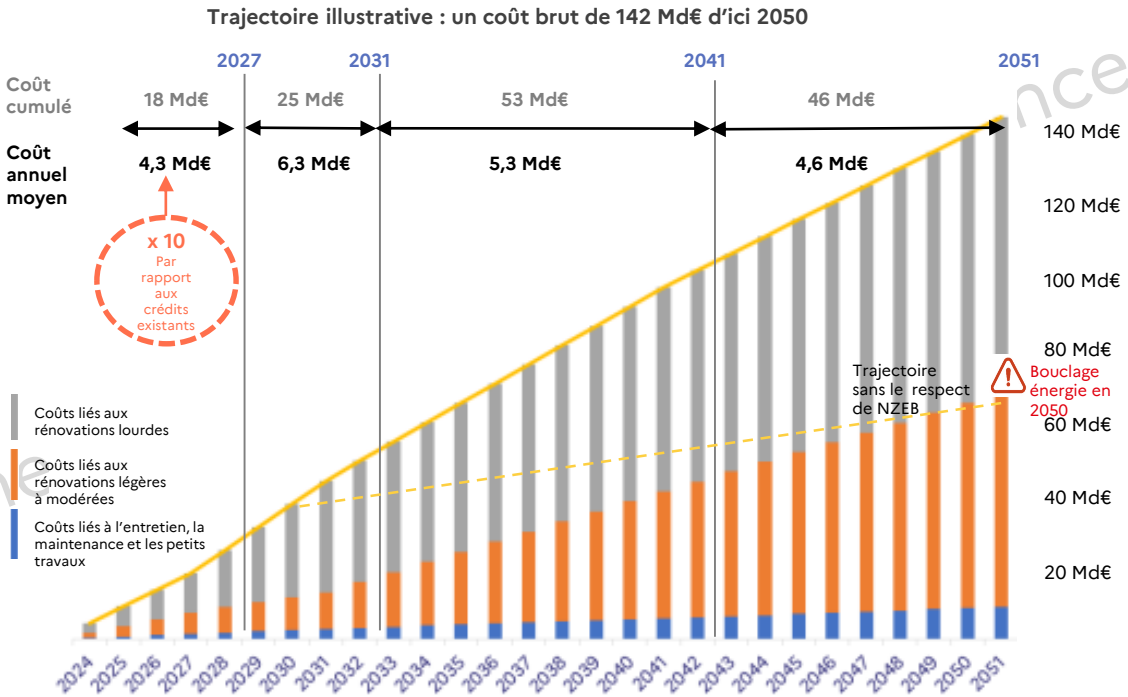

Document en concertation

Source : modélisations provisoires

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le coût global peut être diminué en réduisant les surfaces et en redéployant les crédits et les économies d'énergie vers la rénovation

Trajectoire illustrative : un coût global diminué de près de 75 Md€ en activant l'ensemble des leviers

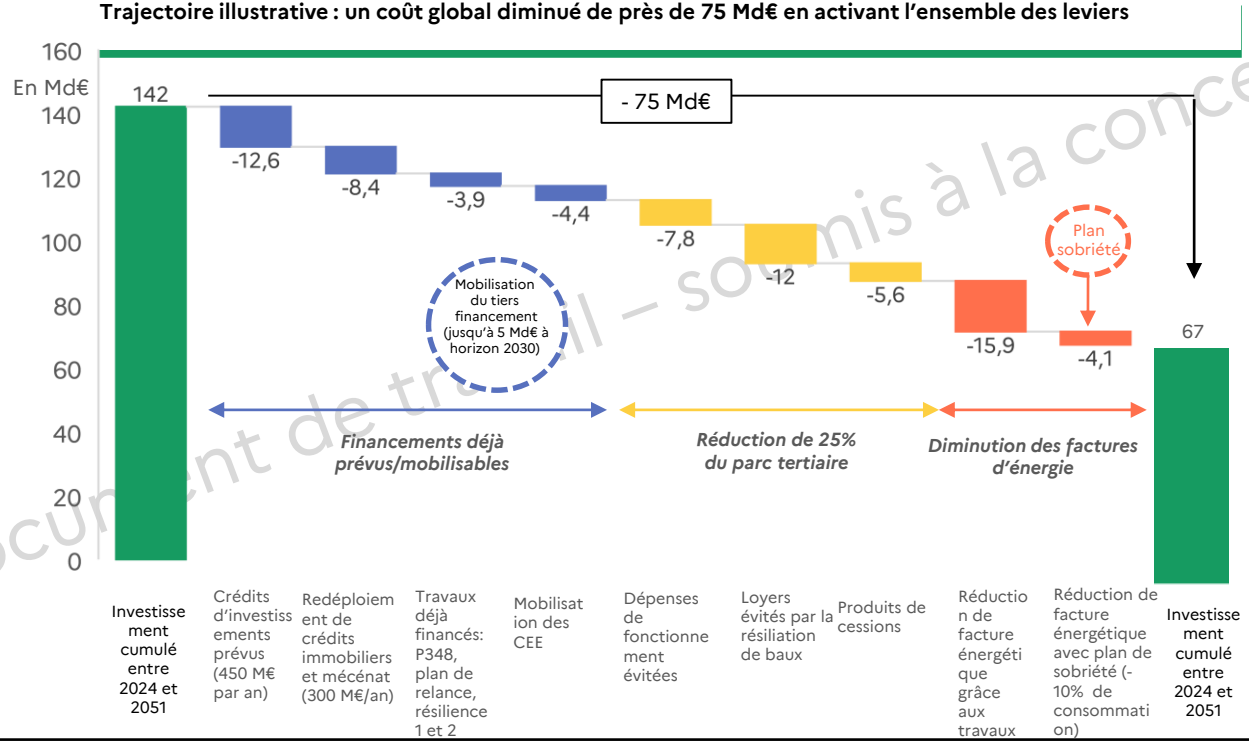

Document de travail – soumis à la concertation

Source : modélisations provisoires

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Une trajectoire qui devra être déclinée par ministère

Sobriété foncière : application par ministère de l'hypothèse de réduction de 25% des surfaces des ministères

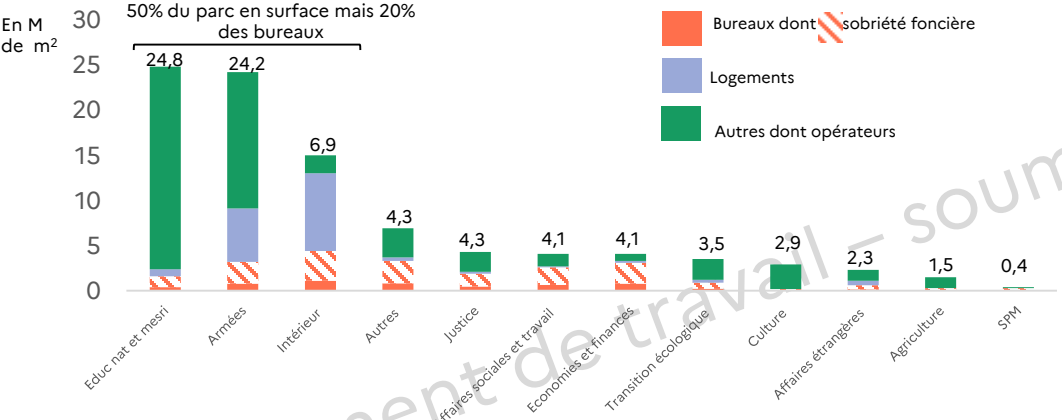

Une priorisation des rénovations en fonction d'un « merit order » des projets les plus efficients

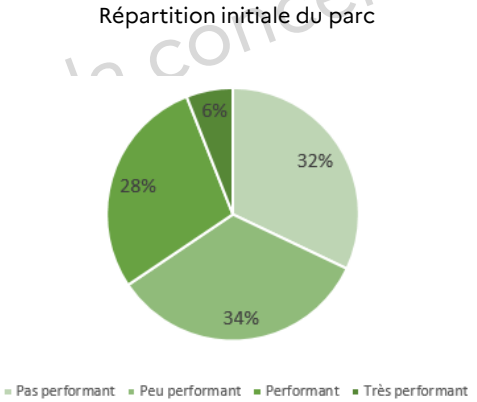

Document de travail – soumis à la concertation

▶ **Travaux à mener : Compléter la démarche top-down par une démarche bottom up**

- Identifier, par ministère, la capacité de redéploiements et redéployer, en conséquence, une partie des crédits et économies des ministères
- Décliner (i) le principe de sobriété des surfaces en tenant compte de la spécificité des ministères et (ii) le principe de sobriété de la consommation par ministère et fixer une cible en conséquence
- Documenter les projets de cession et préciser leur calendrier
- Elaborer un calendrier des rénovations

Source : modélisations provisoires

4. Construction neuve

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

La construction neuve de bâtiments induit une empreinte carbone totale d'environ 50 MtCo2eq en prenant en compte l'artificialisation

Emissions totales sur le territoire national liées aux bâtiments (en Mt CO2eq), estimations, chiffres CSTB 2019, Citepa et observatoire de l'artificialisation

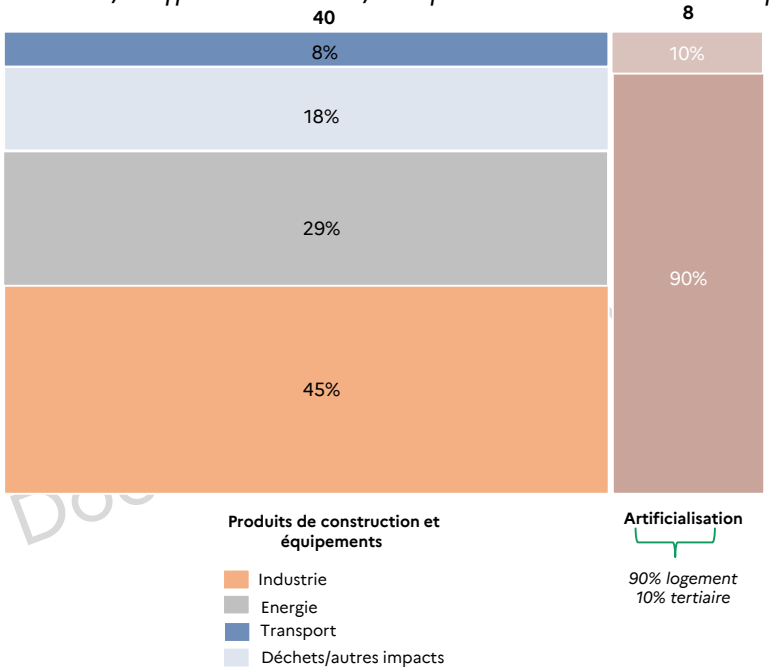

- Emissions liées aux matériaux de construction et équipements (40 Mt, 50 Mt en comptant la rénovation) : 60% est importée (cf. empreinte carbone).
- Artificialisation : 68% des émissions liées sont dues au logement. Objectif de -50% visé en 2030 compte tenu du zéro artificialisation nette (ZAN)

soumis à la concertation

5. Filière

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les différents leviers doivent être activés sans attendre

Travaux en cours

- **Redéfinition en cours du label RGE** et des contrôles associés
- **Travaux de France Stratégie en cours** sur la quantification fine des besoins en 2030 par métiers et par régions, en prenant en compte à partir de juin la SNBC (conférence annuelle des métiers le 4 juillet). Lien également avec étude Ademe BUS2
- Travaux avec la filière dans le cadre des Assises du BTP
- Lancement d'un « engagement de développement de l'emploi et des compétences » (EDEC) avec les partenaires sociaux, sur les besoins par métier
- Poursuivre les travaux sur les innovations (BIM, hors-site) et sur l'autorénovation (bilan et perspectives) ;
- Travail sur l'intégration des compétences liées dans les référentiels des certifications professionnelles privées ou consulaires
- Plan de formation d'enseignants (programme FEEBAT) à la rénovation énergétique

Document de travail soumis à la concertation

PREMIÈRE
MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général à la planification écologique